Maître d'ouvrage : **Metropole Aix Marseille Provence**
Maître d'ouvrage : **SPLA Pays d'Aix Territoires *(demandeur)***
Contact : Chef de projet — M Nicolas Lavergne, Tél : 04 42 16 15 89 / Port : 07 88 59 81 44
Maître d'oeuvre : **CONDESSE SCHNEIDER architectes urbanistes**
Contact : Chargé d'étude — M Julien Schneider, Tél : 09 83 04 84 28 / Port : 06 79 10 64 61

Le 19/05/2020

Construction de l'Aire d'accueil des Gens du Voyage, à Trets (13530)

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Pièce Annexe n°5 :

- 5.a. Plan de situation ESRI topographic echelle 1:80000 — format A3
- 5.b. Plan de situation IGN echelle 1:20000 — format A3
- 5.c. Extrait de planche graphique du PLU en vigueur — format A3
- 5.d. Extrait des orientation du PADD — format A3

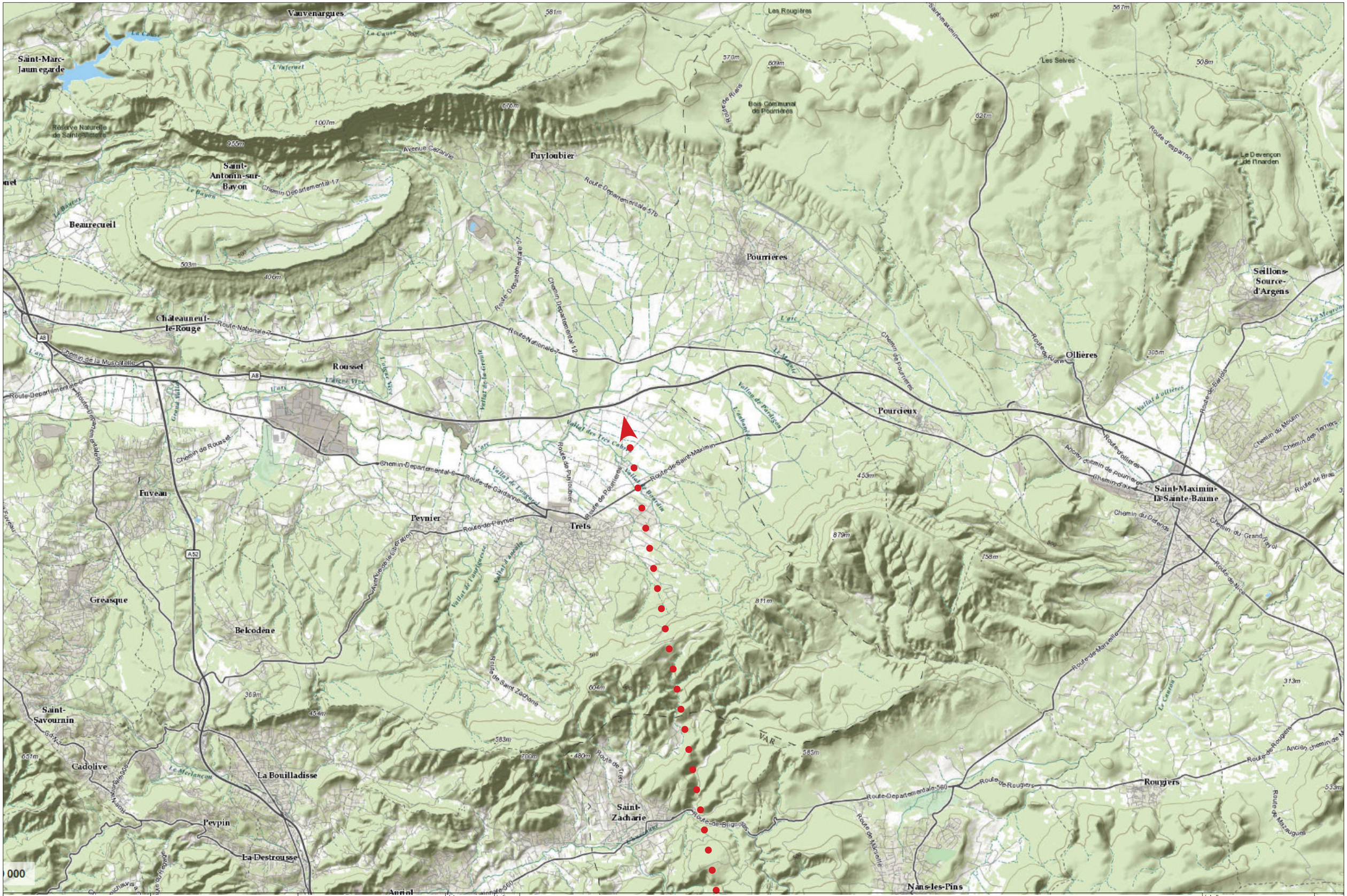

ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE CONDESSE SCHNEIDER architectes urbanistes 11 bd Louis Salvator 13006 Marseille 09 83 04 84 28 - atelier@csarchitectes.fr	MAITRE D'OUVRAGE METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE La Marseillaise - 2bis Quai d'Arenc 13002 Marseille	MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE SPLA PAYS DAIX TERRITOIRES Chargé d'opération : M Nicolas Lavergne 4, r Lapierre BP60170 13606 AIX EN PROVENCE CEDEX1 04 42 16 15 89 - lavergne@semepa.fr	date: / indice: 19.05.2020 A B C	**AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - TRETS** **ETUDES PREALABLES** **ETAT DES LIEUX**	**Localisation des terrains concernés** Plan de situation ESRI topographic echelle 1:80000	Annexe 1.a échelle : - format : A3 0 2 km

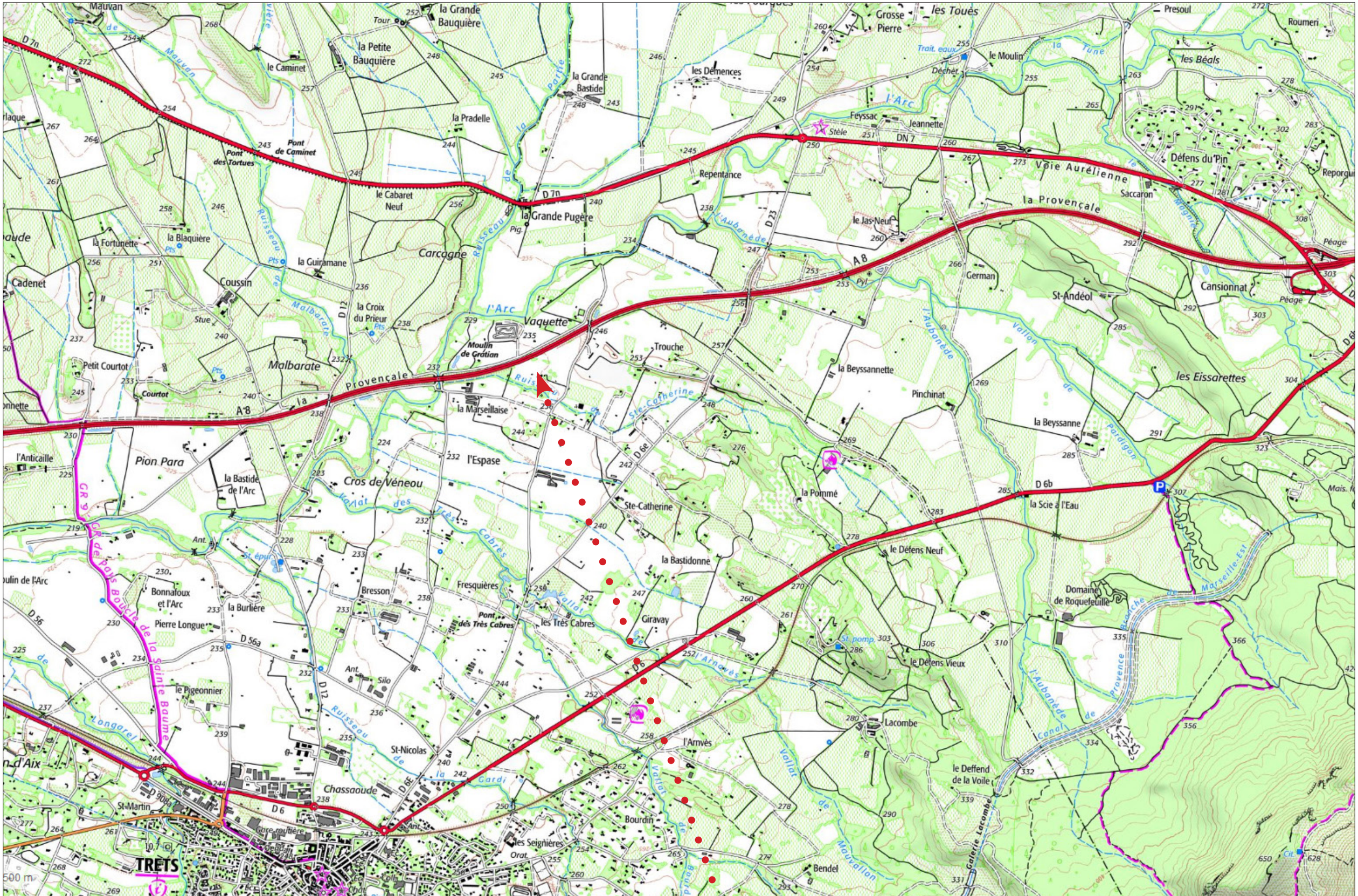

ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE CONDESSE SCHNEIDER architectes urbanistes 11 bd Louis Salvator 13006 Marseille 09 83 04 84 28 - atelier@csarchitectes.fr	MAITRE D'OUVRAGE METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE La Marseillaise - 2bis Quai d'Arenc 13002 Marseille	MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE SPLA PAYS DAIX TERRITOIRES Chargé d'opération : M Nicolas Lavergne 4 , r Lapierre BP60170 13606 AIX EN PROVENCE CEDEX1 04 42 16 15 89 - lavergne@semepa.fr	date: / indice: 19.05.2020 A B C	AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - TRETS ETUDES PREALABLES ETAT DES LIEUX	**Localisation des terrains concernés** Annexe 1.b Plan de situation IGN echelle 1:20000	échelle : - format : A3 0 500

Légende

- Limite de zone ou de secteur
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Elément de paysage (art. L151-19)
- Orientations d'aménagement et de programmation
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Linéaire commercial protégé
- Périmètre de protection de monuments historiques

Risque inondation

- Risque inondation : Zones Rouges
- Risque inondation : Zones Bleu Foncé
- Risque inondation : Zones Bleu Clair
- Risque inondation : Zones Violettes
- Risque inondation : Zones Grises

Risque incendie

- Risque incendie : zone B1
- Risque incendie : zone B2
- Risque incendie : zone B3
- Risque incendie : zone R

Zoom Karting

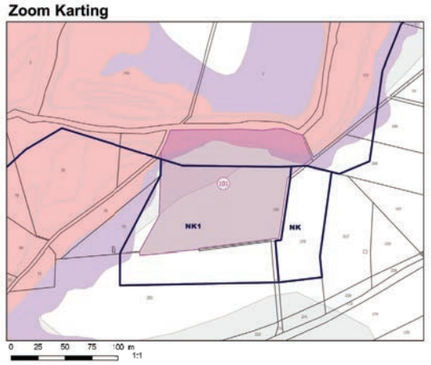

ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE
CONDESSE SCHNEIDER
architectes urbanistes
11 bd Louis Salvator 13006 Marseille
09 83 04 84 28 - atelier@csarchitectes.fr

MAITRE D'OUVRAGE
METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
La Marseillaise - 2bis Quai d'Arenc 13002 Marseille

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE
SPLA PAYS DAIX TERRITOIRES
Chargé d'opération : M Nicolas Lavergne
4, r Lapierre BP60170 13606 AIX EN PROVENCE CEDEX1
04 42 16 15 89 - lavergne@semepa.fr

date:	indice:
19.05.2020	A
	B
	C

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - TRETS
ETUDES PREALABLES
ETAT DES LIEUX

Localisation des terrains concernés

Annexe 1.c

Extrait de planche graphique du PLU en vigueur 1:20000

échelle :	-
format :	A3

0 250 500 m

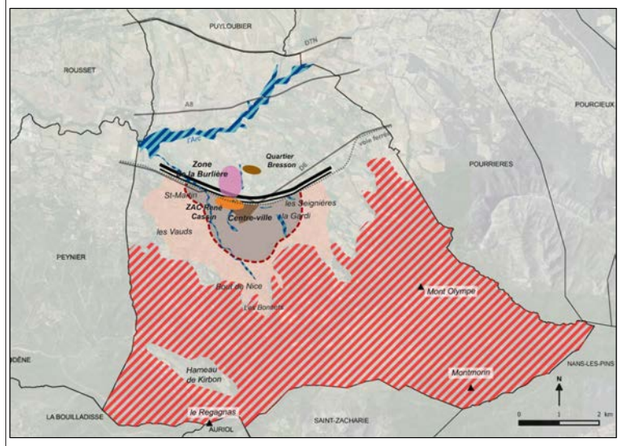

Orientation n°1 : Construire la ville sur la ville en maîtrisant l'urbanisation et assurant un développement harmonieux de Trets

- Créer une transition urbaine entre l'habitat et les activités économiques en profitant de la limite de la voie ferrée
- Prévoir l'évolution des quartiers résidentiels existants en cohérence avec leur niveau de desserte et leur capacité d'équipements
- Affirmer les limites urbaines tout en permettant l'évolution des constructions existantes dans les secteurs d'habitat diffus
- Poursuivre la valorisation du centre-ville
- Etendre le centre-ville par la création de la ZAC René Cassin à vocation mixte
- Délocaliser les activités existantes de l'espace d'activités René Cassin vers la zone de la Burlière
- Prendre en compte le risque inondation
- Prendre en compte le risque incendie de forêt
- Préserver les équipements publics existants (Quartier Bresson)

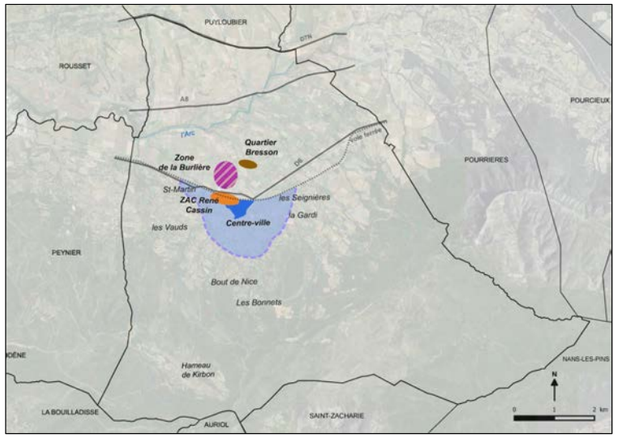

Orientation n°2 : Favoriser le développement économique et promouvoir une économie diversifée

- Renforcer le commerce de proximité dans le centre ancien
- Favoriser la réalisation de travaux d'équipement sur les secteurs résidentiels encore mal desservis
  Favoriser une mixité d'usage pour une meilleure organisation multifontcionnelle du tissu urbain
- Etendre et renforcer l'économie locale vers l'ouest du centre-ville par la création de la ZAC René Cassin
- Renforcer le secteur de l'économie par la poursuite du développement de la ZAC de la Burlière afin de conforter le commerce dans le tissu urbain
- Améliorer la desserte viaire et la desserte en haut débit des zones d'activités économiques
- Préserver les équipements publics existants (Quartier Bresson)

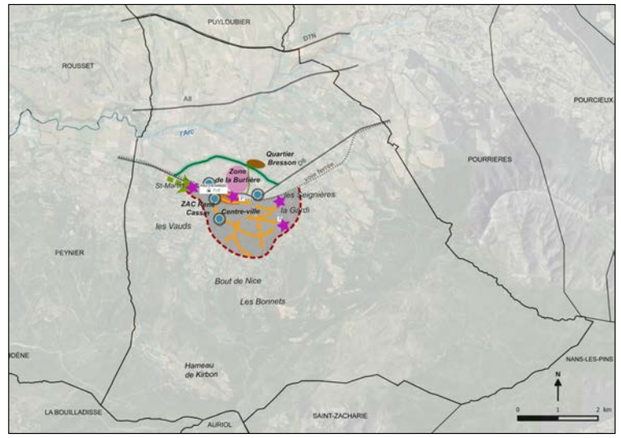

Orientation n°3 : S'appuyer sur les réseaux et les équipements existants pour le développement de la ville de demain, en les adaptant et en anticipant les besoins

- Améliorer et étendre le réseau d'assainissement des eaux usées
  Améliorer et développer les modes actifs
- Créer de nouveaux équipements communaux et/ou publics
- Hiérarchiser et aménager les voies structurantes (trottoir/bande ou piste cyclable)
- Renforcer l'accessibilité du quartier Bresson et de la zone d'activités par la RD12
- Requalifier les entrées de ville
- Connecter la piste cyclable de la RD6 au centre-ville et aux quartiers de Trets
- Favoriser la multimodalité par la création d'un pôle d'échanges (gare routière/parking-relais/modes actifs)
- Intégrer le rétablissement à long terme de la voie ferrée Gardanne-Trets dans l'aménagement du territoire
- Maintenir la voie de contournement au nord du centre-ville (tracé de principe)
- Renforcer l'offre de stationnement en centre-ville et à proximité des équipements sportifs

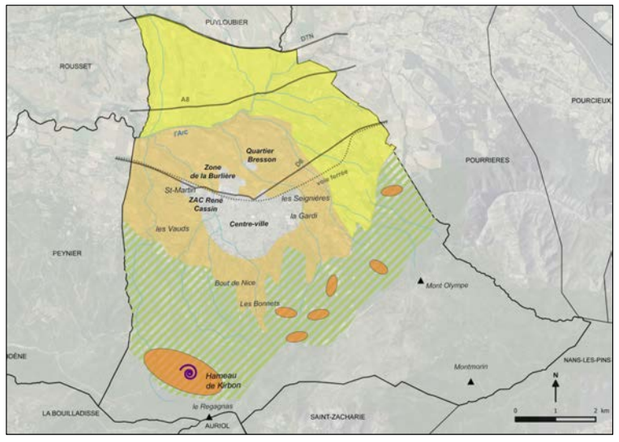

Orientation n°4 : Maintenir et préserver les espaces agricoles de qualité

- Pérenniser et conforter l'enveloppe agricole tout en conservant une homogénéité
- Préserver les zones agricoles périurbaines
- Maintenir les poches agricoles installées dans le massif
- Préserver le noyau bâti afin de maintenir le caractère rural de l'ensemble constitué par le hameau de Kirbon
- Accompagner et développer les zones agricoles à fort intérêt environnemental

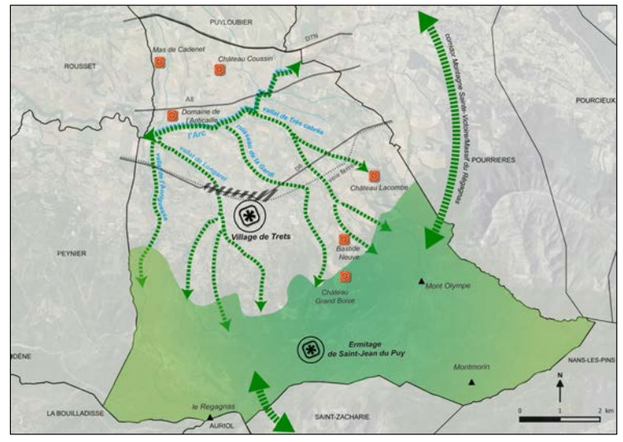

Orientation n°5 : Préserver les espaces naturels, les continuités écologiques et le patrimoine local de Trets

- Requalifier la séquence paysagère dégradée de la RD6
- Maintenir une trame verte et bleue significative et cohérente
- Préserver le réservoir de biodiversité au sud de la commune
- Prendre en compte les corridors inter-massifs
- Valoriser le patrimoine historique et architectural de Trets
- Identifier les bâtiments et domaines agricoles remarquables

ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE
CONDESSE SCHNEIDER
architectes urbanistes
11 bd Louis Salvator 13006 Marseille
09 83 04 84 28 - atelier@csarchitectes.fr

MAITRE D'OUVRAGE
METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
La Marseillaise - 2bis Quai d'Arenc 13002 Marseille

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE
SPLA PAYS DAIX TERRITOIRES
Chargé d'opération : M Nicolas Lavergne
4, r Lapierre BP60170 13606 AIX EN PROVENCE CEDEX1
04 42 16 15 89 - lavergne@semepa.fr

date:	indice:
19.05.2020	A
	B
	C

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - TRETS
ETUDES PREALABLES
ETAT DES LIEUX

Annexe 1.d
Extrait des orientation du PADD

échelle : -
format : A3